



Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure  
Lettres et Sciences humaines  
15, parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00  
Télécopie 04 37 37 60 60

# Série Sciences économiques et sociales



## Oral

### Économie

Le jury a auditionné 12 exposés de la part des candidats. Les notes s'échelonnent de 3 / 20 à 17 / 20. L'organisation des 30 minutes d'entretien du candidat avec les deux membres du jury est équitablement réparti entre quinze minutes d'exposé et quinze minutes de questions-réponses. La grande majorité des candidats ont respecté le temps d'exposition qui leur était imparti. Si trois candidats n'ont pas épuisé leur temps d'exposé, globalement, tous les candidats ont dépassé les dix minutes. Tous les exposés ont manifesté un effort de structuration des idées mais il reste encore des progrès à accomplir par les candidats pour renforcer la clarté et parfois la cohérence des clivages retenus lors de la présentation du plan.

Le choix des sujets proposé a été fait à la fois pour respecter le programme et pour tester les connaissances des candidats en couvrant le large spectre des domaines de la macroéconomie et de la microéconomie. Compte tenu des thèmes abordés dans ces sujets les membres du jury ont regretté que les références à l'actualité économique soient encore trop souvent absentes voire parfois inadaptées au sujet traité. On insistera cette année encore sur l'importance pour les candidats de développer leur effort de lecture au delà des références fournies. Les conseils de lecture des rapports du Conseil d'Analyse Economique (<http://www.cae.gouv.fr/>) formulés dans le rapport 2006 semblent toutefois avoir porté leurs fruits, de nombreux candidats ayant fait référence à ces travaux dans leur exposé ou dans le cadre des réponses aux questions. La culture en histoire de la pensée et la connaissance de grands auteurs Prix Nobel d'économie reste encore trop souvent parcellaire. Dans un sujet traitant de la rationalité de l'entrepreneur il est ainsi surprenant qu'aucune référence ne soit faite aux travaux de Schumpeter et de Hayek. Il est également étrange d'entendre cité le concept d'équilibre de Nash sans que cet auteur dont la contribution au développement de la microéconomie moderne a été décisive, ne soit véritablement connu du candidat. On a pu également noter chez certains candidats lors des questions, de réelles carences conceptuelles sur des notions importantes comme la distinction entre chômage volontaire et involontaire, la courbe de Phillips et ses fondements voire le salaire d'efficience.

Enfin, si l'on a pu noter cette année une amélioration des connaissances des candidats dans le domaine de la microéconomie moderne la maîtrise sur le plan méthodologique des concepts de bases de l'économie pose encore problème et en cela, est le jeu de questions – réponses avec les candidats est assez révélateur. Il en est ainsi des distinctions désormais classiques : équilibre général / équilibre partiel ; efficacité / équité ; biens publics/ externalités, anticipations rationnelles / adaptatives ...

#### **Bibliographie complémentaire :**

- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*, De Boeck, 2004.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le chômage : fatalité ou nécessité ?*, Flammarion, 2004.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La découverte, 2003.
- Daniel Cohen, *Les infortunes de la postérité*. – Julliard.
- Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations*. - Flammarion, 1997.
- Jean Gabszewicz., *La concurrence imparfaite*, La Découverte, 1994.
- Roger Guesnerie, *L'économie de marché*, collection Dominos, Flammarion, 1996.
- Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1, 6e édition, Montchrestien, 2002.
- Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2, 3e édition, Montchrestien, 2002.
- Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.
- Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Editions du Seuil, 1988.
- Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2004.
- Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998.
- Joseph E. Stiglitz et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2004.
- Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 1, Economica, 1993.
- Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*, tome 2, Economica, 1995.
- Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*, De Boeck, 2002.
- Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*, De Boeck, 2002.

## Sociologie

Le jury a entendu cette année 12 candidats. Si la logique même du concours nous a incités à ouvrir le plus possible l'éventail des notes, qui s'échelonnent donc de 4 à 18, et à rechercher un écart-type élevé (5,04), la moyenne apparemment élevée (presque 12/20) ne doit pas masquer, à nouveau, le faible niveau général des exposés qui lui ont été présentés.

Les candidats, dans leur grande majorité, ne parviennent pas à prêter suffisamment d'attention à la formulation des sujets qui leur sont proposés. Ils négligent presque systématiquement d'en définir et discuter tous les termes, ce qui se traduit par de grandes difficultés à construire une problématique qui soit à la fois pertinente par rapport au sujet et cohérente. Il en découle, de façon très générale, d'importantes faiblesses dans la construction et l'articulation des arguments : de ce fait, le plan suivi, s'il est le plus souvent visible, présente presque toujours un caractère extrêmement artificiel, voire arbitraire, quand il n'apparaît pas uniquement dicté par un effort pour ramener le questionnement à la simple récitation d'un cours convenu sur le thème auquel le sujet a pu être identifié par le candidat ou la candidate. Par exemple, la question : « A quoi sert la sociologie ? » a donné lieu à la récitation d'un cours très général d'histoire de la pensée sociologique, alors même que sa formulation facilitait une problématisation beaucoup plus rigoureuse du propos.

D'autre part, le contenu factuel des exposés apparaît lui aussi étonnement lacunaire : les connaissances empiriques de base ne sont pas maîtrisées, qu'il s'agisse de données classiques, de faits et de résultats plus récents, ou des principes de leur production : les principes de construction de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles restent largement ignorées, tout comme, par exemple, l'ensemble des débats sur la montée de l'éclectisme en sociologie de la culture.

Enfin, le jury continue de déplorer la faiblesse des connaissances théoriques et de la maîtrise des références les plus importantes. D'une part, les développements « récents » de tel ou tel débat sont largement ignorés (par exemple, les connaissances sur le thème des « conflits sociaux » s'arrêtent à Alain Touraine). D'autre part, plus généralement, soit les candidats mentionnent un auteur sans détailler ses thèses, un concept (comme celui d'*habitus*) sans préciser son contenu et ses enjeux, soit ils mentionnent une thèse ou un résultat classique sans en identifier l'auteur. Ce dernier défaut est d'autant plus surprenant que, dans un certain nombre de cas, nous avons pu constater, lors des questions, qu'en réalité les candidats possédaient certaines des connaissances qu'ils n'avaient pas songé à mobiliser spontanément pendant l'exposé : par exemple, une candidate n'a avoué que bien tardivement que l'analyse classique des différences de styles de vie entre employés et ouvriers à partir des répartitions des budgets était due à Maurice Halbwachs. Le jury rappelle donc à nouveau que les candidats doivent éviter les allusions, et s'efforcer à la fois d'explicitier les concepts, les théories et les résultats, et de mentionner précisément leurs auteurs et leurs conditions de production.

Les sujets proposés cette année étaient les suivants :

- Les approches sociologiques de la culture
- Les conflits sociaux
- Toutes choses égales par ailleurs
- Peut-il exister des lois en sociologie ?
- A quoi sert la sociologie ?
- Peut-on parler d'un déclin de la sociabilité ?
- Les ouvriers : une classe ou une profession ?
- Le capital social
- Les classes moyennes existent-elles ?
- Le vote
- L'amitié
- L'école et la famille

Les notes s'échelonnent entre 04/20 et 18/20 :  
04, 06 (2), 07, 10, 12, 14, 15, 16, 17 (2), 18

La moyenne est de 11,83.

## Géographie

Sur huit admissibles optionnaires en géographie, quatre candidates seulement se sont présentées à l'épreuve de commentaire de documents en géographie cette année et le jury le regrette : l'épreuve est très abordable et peut permettre de faire la différence avec les autres candidats. La géographie est une discipline utile aux étudiants se destinant à des formations économiques et sociales.

Les notes vont de 6 à 17. Il est difficile de tirer des enseignements généraux sur un nombre si faible d'exposés. Les sujets portaient sur une carte au 1/50 000<sup>e</sup> et des cartes au 1/25 000<sup>e</sup>, des documents annexes pouvant être associés.

Le jury a particulièrement apprécié la bonne maîtrise du temps des candidates et leur réactivité aux questions. S'il est évident qu'il faut montrer des éléments sur la carte, on rappelle cependant que tourner le dos pendant l'intégralité de l'exposé est plus que maladroit.

On déplorera la faiblesse des candidates dans l'utilisation des cartes mises à disposition : carte géologique et carte routière de la France, toutes deux au 1/1 000 000<sup>e</sup>. Leur non-utilisation a amené certaines candidates à de regrettables contresens, qualifiant par exemple la structure de la région de Dijon de « structure plissée », sans aller vérifier la présence de la ligne de faille, ou se méprenant sur les rôles respectifs de Beaune et Dijon comme carrefour autoroutier. Au contraire, leur bonne utilisation a permis d'enrichir la problématique de certains commentaires, en développant la thématique de l'enclavement du Massif du Sancy et en apportant des éléments d'interprétation géomorphologique.

Plus généralement, les connaissances en géographie humaine correspondaient au niveau requis. Le jury a particulièrement apprécié le sens pédagogique, la faculté de réflexion sur l'espace, la capacité de certaines candidates à rester mobilisées pendant les questions, voire à se remettre en cause sans être déstabilisées. La critique des documents - quand elle est pertinente, la maîtrise des échelles et des temporalités (saisonnalité touristique par exemple), la précision du vocabulaire employé, l'usage pertinent de notions pour problématiser l'exposé sont des éléments systématiquement valorisés.

## Histoire

Le jury a entendu cette année douze leçons inégales mais globalement faibles, notamment sur des sujets d'histoire économique et sociale qui ne devraient pas surprendre les candidat-e-s. L'expression orale est apparue souvent maladroite et le jury tient à rappeler que les figures rhétoriques ne sauraient masquer l'absence de connaissances ou de réflexion.

La méthode de l'exercice est comprise : le temps de parole a été globalement respecté et, lorsque ce ne fut pas le cas, les exposés ont souvent été plutôt trop longs que trop courts. Des efforts ont été faits en introduction pour annoncer une problématique et un plan, pas toujours très pertinent (ainsi dans l'exposé sur les jeunes dans la société française au XX<sup>e</sup> siècle commencé en 1870). Le jury a apprécié un exposé de bonne qualité et très dynamique sur la construction européenne et le souci de la candidate de jouer le jeu lors des questions. De même, le jury a été sensible à la mention de références historiographiques sur les Trente Glorieuses et la qualité de l'exposé sur la gauche au pouvoir en France. Cependant, les échanges avec le jury ont trop souvent montré de grosses lacunes et donné lieu à des réponses confuses. Les prestations faibles ont le plus souvent résulté d'un manque de définition des termes et des enjeux du sujet : la distinction entre « colonie », « département », « mandat », « protectorat » n'a pas été faite ; l'absence de distinction entre immigré et étranger a conduit à des erreurs ; l'exposé sur « les jeunes en France » n'est pas parvenu à expliciter ce qu'il fallait entendre par « jeunes » ; la différence entre « travail » et « profession » a également été absente de l'exposé sur le travail des femmes en France. Les candidat-e-s ont eu tendance à se réfugier derrière des analyses en termes d'ambiguïté ou d'ambivalence par prudence et souci de la nuance mais se sont alors refusés à tenter des définitions claires. Les candidat-e-s sont aussi étonnamment fâchés avec les chiffres et sont incapables de donner des ordres de grandeur sur le taux de participation des femmes à la population active, sur la part des jeunes dans la société française, sur la proportion de personnes d'origine étrangère en France. Le jury s'est également étonné de voir que le sujet sur « immigrés et étrangers dans la société française au XX<sup>e</sup> siècle » a été presque exclusivement consacré à l'immigration des populations originaires des colonies françaises en faisant

l'impasse sur les étrangers d'origine européenne. Le jury souhaite rappeler que les sujets n'étaient pas inaccessibles pour des candidats sérieux et faisant preuve de curiosité intellectuelle comme de souci de réflexion.

## **Allemand**

### **Langue vivante 1 – Langue vivante 2**

Le jury a entendu cinq candidats. Les notes s'échelonnent de 5 à 16 sur 20, et la moyenne est de 9,8. L'un des candidats s'est particulièrement distingué par l'intelligence de son exposé et par le caractère remarquable de ses connaissances sur l'Allemagne et son histoire.

Les textes tirés au sort étaient extraits de la presse allemande quotidienne, parfois hebdomadaire (*FAZ, Frankfurter Rundschau, Berliner Zeitung, taz, Die Zeit*). Ils traitaient de questions d'actualité générale, comme la mondialisation (« Warum macht Globalisierung Angst ? »), la réforme de la loi sur l'immigration (« Koalition setzt Auländerrecht durch »), le contrôle de la consommation (« Souveräne Konsumenten : Alternativen zum Protest »), la « Stasi » au cinéma (« Darf man die Stasi so zeigen ? »), une manifestation néonazie (« Keine Kulisse mehr für Neonazis, Bahnmeilengesetz zeigt Wirkung »). Ces articles sont consultables en ligne sur les sites de leurs journaux respectifs.

L'épreuve consiste en un exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes, au cours duquel le jury demande également au candidat de traduire quelques lignes.

Il semble nécessaire de rappeler quelques règles formelles. Le jury a déploré à plusieurs reprises le déséquilibre entre l'introduction et l'analyse ensuite développée. Le nombre de parties choisi importe peu (le chiffre trois n'a rien d'impératif), mais il reste essentiel que les annonces présentées dans l'introduction ne soient pas ensuite oubliées au cours du développement. Les candidats qui ont fait l'effort de synthétiser les idées du texte ont su éviter l'écueil de la paraphrase. Pour ceux qui se sentent en difficulté, des phrases courtes, correctes et achevées, sont préférables à de longues subordonnées laissées en suspens. L'analyse du texte peut être suivie d'un commentaire personnel, à condition que l'élargissement de la problématique ne se fasse pas au détriment de l'analyse qui doit tout d'abord être menée à son terme : nous regrettons par exemple qu'une candidate, par ailleurs honorable, ait trop vite délaissé la Stasi, véritable sujet du texte, pour la réunification allemande.

L'entretien, engagé par les questions du jury, permet à celui-ci d'évaluer l'aptitude du candidat à comprendre la langue, et à répondre sans notes. Des passages incompris seront élucidés, des imprécisions levées, des erreurs rectifiées. C'est l'occasion pour le candidat d'améliorer sa performance. La réussite de cette épreuve orale n'est pas exclusivement fondée sur des compétences linguistiques : présentation, maîtrise de soi et ouverture au dialogue sont également décisives. Le candidat doit s'exprimer distinctement, regarder le jury, ne pas céder à l'effolement. Il ne doit en aucun cas se contenter de répéter mot pour mot ce qu'il a déjà dit.

Enfin, le jury attend du candidat qu'il sache, lorsque le texte l'y invite, établir un rapprochement entre celui-ci et l'actualité immédiate. La lecture régulière de la presse allemande, aujourd'hui facilement accessible sur la Toile, constitue un atout dans la préparation à cette épreuve.

## **Anglais**

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport de l'épreuve « Séries Lettres et arts, Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1/LV2) » de la série Langues vivantes.

## **Espagnol**

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport des séries Lettres et arts, Langues vivantes.

## **Russe**

En ce qui concerne le déroulement de cette épreuve et les recommandations que formule le jury, les futurs candidats sont invités à se reporter au rapport des épreuves orales des « Séries Lettres et arts, Langues vivantes »